

Fiche réalisée par l'ALTE69 - Mise à jour : août 2022

Le présent document a pour but de vous aider à **vérifier la conformité d'un audit énergétique pour l'obtention de la subvention « audit énergétique » de MaPrimeRénov'**.

Les résultats de l'audit peuvent également vous permettre de bénéficier du forfait « rénovation globale » de MaPrimeRénov' et des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

En plus de la conformité de l'audit, **les travaux que vous engagez doivent respecter certaines conditions de performances** listées dans la fiche ci-après : [Critères techniques d'éligibilité aux aides financières](#).

Sources : [Article 8 de l'arrêté du 17 novembre 2020](#) et fiche standardisée [BAR-TH-164](#)

Qui réalise l'audit ?

- L'auditeur doit posséder la qualification RGE études, RGE offre globale ou être architecte inscrit à l'ordre des architectes, ayant suivi une formation sur l'audit énergétique d'au moins 4 jours.

Pour vérifier si l'auditeur est RGE : france-renov.gouv.fr

Que doit comprendre l'audit ?

Visite du logement et état des lieux

- Recueil des informations et documents nécessaires à l'audit :
 - Factures énergétiques (si disponibles)
 - Factures des travaux déjà réalisés (le cas échéant)
 - Devis des travaux envisagés (si disponibles)
 - Diagnostic de performance énergétique (DPE)
- La visite donne lieu à la production d'un descriptif/état des lieux avec :
 - Mode constructif du logement
 - Caractéristiques thermiques et géométriques du logement et de ses équipements
 - Habitudes des occupants, dépenses annuelles, confort thermique

Contenu de l'audit énergétique

- SIRET et raison sociale de l'auditeur
- Date et référence de l'audit
- Nom et éditeur du logiciel utilisé + date et n° version

Logiciels acceptés : tout logiciel utilisant les méthodes de calculs Th-CE-Ex ou 3CL.

- Surface habitable (SHAB) de la maison rénovée

Les calculs de consommation d'énergie se font avec cette surface.

- Diagnostic des qualités/défauts architecturaux et thermiques du logement
- Sur la base des factures, estimation de la consommation d'énergie pour les 5 usages réglementaires (chauffage, refroidissement, eau chaude sanitaire, éclairage et ventilation)
- Modélisation de la maison au moyen d'un logiciel de simulation énergétique.
Les données d'entrée du modèle sont ajustées aux conditions réellement observées.
La modélisation aboutit à des consommations énergétiques simulées approchant les consommations réelles.

L'audit contient obligatoirement **deux scénarios de travaux** :

- Scénario n°1** : visant une baisse de 30% des consommations d'énergie primaire en une seule étape

Les conseils de l'ALEC Lyon – ALTE 69 : pour l'obtention des forfaits rénovation globale MPR et CEE, entre 35 et 55% d'économies d'énergie minimum doivent être réalisées. Nous vous conseillons donc de viser l'objectif le plus haut (55%) dès le 1er scénario.

- Scénario n°2** : visant le niveau BBC rénovation en quatre étapes maximums

Les conseils de l'ALEC Lyon – ALTE 69 : en cas de rénovation par étapes, nous vous conseillons de ne pas faire plus de 2 étapes pour garantir la performance globale de votre rénovation, comme le précise cette étude de l'ADEME : <https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/4168-renovation-performante-par-etapes.html>

Ces deux scénarios doivent comprendre les éléments listés dans le tableau ci-après :

Scénario 1 : « 30% »	Scénario 2 : « BBC »
<p>Pour les 3 usages de consommation (chauffage, ECS et refroidissement) :</p> <p>Calcul des consommations AVANT travaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Energie finale [kWhEF/m²/an] * <input type="checkbox"/> Energie primaire [kWhEP/m²/an] <p>Calcul des consommations APRÈS travaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Energie finale [kWhEF/m²/an] * <input type="checkbox"/> Energie primaire [kWhEP/m²/an] <input type="checkbox"/> Energie primaire [kWhEP/an] <input type="checkbox"/> Consommation en énergie primaire, détaillée pour chacun des trois usages suivants : chauffage, ECS et refroidissement en [kWhEP/m²/an] <hr/> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Gain énergétique par rapport à la consommation d'énergie primaire avant travaux [%] <input type="checkbox"/> Émission de GES après travaux [kgCO₂/m²/an] <input type="checkbox"/> Nouveau classement énergétique et GES <input type="checkbox"/> Estimation des économies d'énergie en kWhEP et en € par rapport à la situation de référence <input type="checkbox"/> Estimation des coûts pour chaque travaux préconisés <input type="checkbox"/> Pour chaque type de travaux proposés, les critères de performances minimales des équipements, matériaux ou appareils nécessaires aux entreprises pour la réalisation des travaux <input type="checkbox"/> Estimation des aides financières 	<p>Pour les 3 usages de consommation (chauffage, ECS et refroidissement) :</p> <p>Calcul des consommations AVANT travaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Energie finale [kWhEF/m²/an] * <input type="checkbox"/> Energie primaire [kWhEP/m²/an] <p>Calcul des consommations APRÈS travaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Energie finale [kWhEF/m²/an] * <input type="checkbox"/> Energie primaire [kWhEP/m²/an] <input type="checkbox"/> Energie primaire [kWhEP/an] <input type="checkbox"/> Consommation en énergie primaire, détaillée pour chacun des trois usages suivants : chauffage, ECS et refroidissement en [kWhEP/m²/an] <hr/> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Gain énergétique par rapport à la consommation d'énergie primaire avant travaux [%] <input type="checkbox"/> Émission de GES après travaux [kgCO₂/m²/an] <input type="checkbox"/> Nouveau classement énergétique et GES <input type="checkbox"/> Estimation des économies d'énergie en kWhEP et en € par rapport à la situation de référence <input type="checkbox"/> Estimation des coûts pour chaque travaux préconisés <input type="checkbox"/> Pour chaque type de travaux proposés, les critères de performances minimales des équipements, matériaux ou appareils nécessaires aux entreprises pour la réalisation des travaux <input type="checkbox"/> Estimation des aides financières

* Données utilisées pour le calcul du montant des CEE « rénovation globale »

Rapport de synthèse de l'audit

Cette synthèse vous sera utile pour les demandes subventions MPR et CEE :

- Synthèse des constats et des préconisations
- État des lieux des postes de consommation d'énergie et des principaux défauts identifiés incluant l'estimation de la consommation d'énergie (5 usages) sur la base des factures.
- Les deux scénarios de travaux avec pour chacun :
 - Coûts prévisionnels
 - Économies d'énergie attendues
 - Temps de retour sur investissement
 - Cohérence globale
- L'ensemble des éléments de l'audit listé dans le tableau ci-dessus.
- Une liste de préconisations visant à améliorer la performance et la gestion des équipements de chauffage accompagnée d'une estimation du coût de mise en œuvre et des économies attendues.
- Des recommandations visant à inciter les occupants à développer des comportements sobres en énergie.
- Un renvoi vers les dispositifs locaux et nationaux d'accompagnement de la rénovation énergétique.
Se référer au site : france-renov.gouv.fr
- Une annexe explicitant les différentes notions techniques.
- Le rapport de synthèse est transmis au bénéficiaire dans un délai d'un mois à compter de la date de visite du bâtiment.
- Le rapport de synthèse doit être daté et signé par l'auditeur.